

CCAS



Centre
Communal
Action
Sociale

CRUSEILLES

DEL n° 2026/04 CCAS

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CRUSEILLES

OBJET :

ELECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU CCAS

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril, à dix-neuf heures, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de CRUSEILLES, dûment convoqué le huit avril deux mille vingt-six, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie MERMILLOD, Présidente.

Présentes :

Mesdames Eliane BALMONET CLAPOT, Sonia BRIFFAZ, Nathalie BRUGUIERE, Chrystel BUFFARD, Isabelle GRANDMOTTET, Brigitte JOLLY, Sylvie MERMILLOD, Solange PAIREL, Valérie PERAY

Absentes excusées :

Madame Justine HAMMAMI donne procuration à Madame Nathalie BRUGUIERE, Madame Stéphanie SALLAZ HINDLE donne procuration à Madame Valérie PERAY, Mesdames Catherine AILLOUD et Béatrice FOURNIER

Secrétaire de séance : Madame Valérie PERAY



Nombre de membres : 13

Présents : 9

Représentés : 2

Absents : 2

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L 123-6 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2026/32 du 7 avril 2026 fixant à 8 le nombre de représentants au sein du Conseil d'administration et portant désignation des membres du Conseil municipal à siéger au Centre Communal d'Action Sociale,

Vu l'arrêté municipal ARR-2026/73 du 8 avril 2026 portant composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale et nommant les membres extérieurs du CCAS.



Madame le Maire, présidente du CCAS, expose au Conseil d'administration qu'elle doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-président. Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Est candidate : Madame Valérie PERAY.

Le Conseil d'administration procède à l'élection du vice-président au scrutin secret.

Est élue vice-présidente : Madame Valérie PERAY.

Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Valérie PERAY



La Présidente,
Sylvie MERMILLOD



Télétransmise en Sous-Préfecture le : 23 AVR. 2026

Mise en ligne sur le site internet le : 23 AVR. 2026

